

NOM :  
PRÉNOM :

Niveau demandé :  
6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Dossier à retourner **complet** au plus tard le **vendredi 15 mars 2024**  
*Aucune relance ne sera faite en cas de dossier incomplet.*

Uniquement par courriel : un seul fichier **au format PDF** par candidature  
(merci de nommer le pdf comme suit : NOM.Prénom.SIA-niveaudemandé)  
à l'adresse mèl suivante: **[administration-af@ac-bordeaux.fr](mailto:administration-af@ac-bordeaux.fr)**

**AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ AU-DELA DE CETTE DATE**

## LA SECTION INTERNATIONALE AMÉRICAINE

### FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE LA SECTION INTERNATIONALE.

Les programmes sont conformes aux programmes des classes de collège.

### ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES DE LA SECTION INTERNATIONALE

Quotités horaires hebdomadaire par niveaux pour chaque enseignement spécifique:

	Littérature Américaine	History	Histoire-Géographie (module complémentaire)	Langue Vivante Étrangère (Allemand ou Chinois ou Espagnol)
6 <sup>ème</sup>	4h	2h	X	4h
5 <sup>ème</sup>	4h	2h	X	3h
4 <sup>ème</sup>	4h	2h	X	3h
3 <sup>ème</sup>	4h	2h	2h	3h

### EXAMEN EN FIN DE CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

Pour la délivrance du Diplôme National du Brevet (DNB) en fin de 3<sup>ème</sup>, les candidats de section internationale passent deux épreuves orales spécifiques : Littérature américaine et History.

### TRÈS IMPORTANT

L'entrée en Section Internationale est conditionnée par la maîtrise des deux langues (élèves bilingues) : français et langue de la section – décret 2006-1193 du 28 septembre 2006 et BOEN n°38 du 19 octobre 2006. Le fait d'être reconnu apte ne signifie pas que votre enfant est admis et inscrit. En effet, nos places dans ces sections sont comptées, c'est l'examen du dossier qui décidera en dernier ressort de l'attribution d'une place aux candidats.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Le présent document dûment complété (4 pages)
2. Résultats scolaires de l'année scolaire en cours et de l'année scolaire précédente
3. Certificat de scolarité de l'année en cours
4. Photocopie du livret de famille

**Tout autre document ne sera ni accepté, ni étudié.**



## RENSEIGNEMENTS CANDIDAT

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOMS :** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Sexe : F  G

Nationalité : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Etablissement fréquenté actuellement et adresse : \_\_\_\_\_

Choix de la Langue Vivante Étrangère **obligatoire** à partir de la classe de 6<sup>ème</sup> :

Allemand

Chinois

Espagnol

## SCOLARITE ANTERIEURE

Années scolaires	Classe	Section	Nom et adresse des établissements fréquentés antérieurement
2023-2024			
2022-2023			
2021-2022			

## RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX

**NOM du responsable 1 :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Nationalité :

Pays d'origine :

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**NOM du responsable 2 :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

Profession :

Nationalité :

Pays d'origine :

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_



**APPRECIATION DU PROFESSEUR DE LANGUE OU DU PROFESSEUR DES ECOLES**

Sur la capacité de l'élève à répondre à une forte charge de travail, sa motivation, sa participation, et sur sa capacité à suivre des cours d'histoire et de littérature dispensés exclusivement en anglais :

**AVIS DU DIRECTEUR OU CHEF D'ETABLISSEMENT FREQUENTE**

**PARTIE A FAIRE COMPLETER PAR L'ECOLE PRIMAIRE OU LE COLLEGE SI TEST DEPUIS  
L'ETRANGER OU AUTRE DEPARTEMENT**

Nom de l'établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Tampon de l'établissement scolaire :

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom du professeur référent : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_



## CALENDRIER

- **Mardi 13 février 2024 à 18h00 heure de Paris** : Réunion d'information en visio-conférence sur l'entrée en section internationale. **Le lien sera mis en ligne sur le site du collège.**
- **Vendredi 15 mars 2024, minuit heure de Paris** : Date limite de réception des dossiers de candidatures
- **Mercredi 3 avril 2024** : Tests au collège Alain-Fournier pour les candidats de 6<sup>ème</sup> résidant en Gironde
- **Du 4 avril au 3 mai 2024** : Tests en visio-conférence pour les candidats de 6<sup>ème</sup> résidant hors Gironde
- **A partir du 3 mai 2024** : Résultats des pré-sélections sur dossier des candidats de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>
- **Du 6 au 31 mai 2024** : Tests en visio-conférence pour les candidats de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>
- **Mi-juin 2024** : Résultats de la sélection niveaux 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup> /4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup>

## MODALITES DES TESTS DE SELECTIONS

Les tests de sélections portent principalement sur le niveau des candidats en anglais à l'écrit et à l'oral :

- **Les candidats à l'entrée en 6<sup>ème</sup> résidant en Gironde** seront convoqués pour passer une évaluation orale en groupe de 45 minutes suivie d'une épreuve écrite de 45 minutes.
- **Les candidats à l'entrée en 6<sup>ème</sup> résidant hors Gironde ou à l'étranger** seront contactés par l'enseignante référente pour convenir d'un rendez-vous en visio-conférence. Le candidat sera évalué à l'oral pendant une quinzaine de minutes. Le sujet de l'épreuve écrite lui sera envoyé par mail en suivant. Le candidat aura 1 heure pour répondre au sujet et renvoyer par mail sa copie à l'enseignante référente.
- **Tous les candidats à l'entrée en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>** seront dans un premier temps présélectionnés après étude de leur dossier de candidature et selon les places disponibles. Les candidats présélectionnés seront contactés par l'enseignante référente pour convenir d'un rendez-vous en visio-conférence. Le candidat sera évalué à l'oral pendant une quinzaine de minutes. Le sujet de l'épreuve écrite lui sera envoyé par mail en suivant. Le candidat aura 1 heure pour répondre au sujet et renvoyer par mail sa copie à l'enseignante référente.

## MODALITES D'AFFECTATION ET D'INSCRIPTION

**Le résultat des tests de sélection ne vaut pas pour affectation ni inscription** : l'affectation de l'enfant au collège doit être prononcée par la DSDEN de la Gironde suite à ce résultat.

- **Pour une entrée en 6<sup>ème</sup> :**
  - Si votre domicile est situé dans le secteur du collège, vous devez suivre la procédure d'affectation AFFELNET auprès de l'école primaire fréquentée en Gironde ;
  - Si votre domicile n'est pas situé dans le secteur du collège, une dérogation doit être demandée au motif du parcours scolaire particulier lors de la procédure d'affectation AFFELNET auprès de l'école primaire fréquentée en Gironde;
  - Si votre domicile ne se trouve pas en Gironde pendant l'année scolaire 2023-2024, une demande d'affectation et/ou une demande de dérogation au motif du parcours scolaire particulier (si votre future adresse ne dépend pas du secteur du collège) doivent être formulées auprès de la DSDEN de la Gironde ;
- **Pour les autres niveaux, après les résultats de la sélection uniquement** : une demande de changement de collège doit être formulée auprès de l'établissement fréquenté en Gironde ou auprès du collège Alain-Fournier si l'enfant est scolarisé hors Gironde pendant l'année scolaire 2023-2024.

**Les inscriptions définitives ne pourront se faire qu'après que l'affectation au collège Alain-Fournier ait été prononcée.** Pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup>, les notifications d'affectation seront envoyées autour du 15 juin. Pour les autres niveaux, les affectations sont prononcées au fil de l'eau de la mi-juin jusqu'à la fin août. Chaque famille pourra récupérer un dossier d'inscription auprès du collège **sur présentation obligatoire de sa notification d'affectation.**